



EDITORIAL

I have a dream

Ce dernier trimestre a été fabuleux pour l'association.

Nos dernières réunions à thème ont rassemblé près de trente entreprises. Nous avons dû refuser du monde au club performance commerciale par manque de capacité.

Nos petits déjeuners rencontrent un succès sans précédent et nous allons sans doute devoir mettre en place un système de réservations pour satisfaire nos fidèles adhérents et ne pas mettre en difficulté nos partenaires qui se bousculent pour nous recevoir.

Les dernières manifestations du club éco-mobilité ont réunis beaucoup d'entre vous qui souhaitent changer leurs mauvaises habitudes en matière de déplacements professionnels. La rentrée à vélo s'est déroulée sous un soleil radieux et la municipalité de Chassieu et les commerçants de Chassieu enfin réunis ont grandement participé à la réussite de cet événement sans précédent.

Nos services mutualisés semblent être de plus en plus utilisés et vous en réclamez régulièrement de nouveaux. Ce qui ravit nos partenaires.

Notre site internet reçoit près de trois mille visites par mois et près de mille followers nous suivent sur facebook.

Enfin, une mobilisation extraordinaire autour de l'opération caritative docteur CLOWN nous a permis de réussir à remplir des dizaines de tirelires du cœur, collecter une cinquantaine de tonnes de papiers et cartons à recycler et le gala de clôture a rassemblé près de cent trente participants dans une ambiance formidable de convivialité et de solidarité. Le montant du chèque de vingt mille euros, fruit de vos actions et dons, a donné un fantastique élan à cette association merveilleuse qui redonne le sourire aux enfants malades.

Voilà ce qu'aurait aimé vivre et relater cette poignée d'irréductibles bénévoles qui constituent le conseil d'administration de Mi-Plaine Entreprises.

Malheureusement, le réveil est difficile et la réalité toute autre.

Nos réunions, au demeurant toujours très conviviales, semblent vous laisser de plus en plus indifférents et pourtant, elles traitent de sujets d'actualité qui vous concernent forcément.

Nos partenaires services mutualisés apportent bien des solutions à vos problèmes de fonctionnement à des tarifs plus qu'intéressants pour des prestations de qualité. Pourquoi ne pas en profiter ou au moins les contacter pour connaître leurs offres ?

La rentrée à vélo qui aurait dû être un beau succès est « tombée à l'eau », parfois, même la météo s'en mêle !

Pour la première fois, nous nous sommes lancés dans une opération caritative. Quelle déception en voyant revenir des tirelires du cœur très peu remplies ! Quelle tristesse d'être contraint

d'annuler à deux reprises le gala de clôture de l'opération au profit d'une association formidable qu'est docteur CLOWN par manque de participants. Certes, nous avons remis un chèque, dans une soirée plus intimiste, de quatre mille cinq cents euros mais avec quelle débauche d'énergie de notre équipe ! La somme a bien sûr grandement contenté les responsables de l'association mais, franchement, nous pouvions sans doute faire beaucoup mieux dans une zone d'activité composée de mille cinq cents entreprises et trente mille salariés.

Ce que fait notre association ne vous convient pas, vous n'avez pas le temps, votre entreprise se débrouille très bien toute seule, vous recevez trop de mails et vous ne nous lisez plus. Dîtes-nous le !

Dans cette nouvelle société où chacun prétend s'ouvrir sur le monde en utilisant des moyens de communication fabuleux, ne peut-on pas prendre un peu de temps pour échanger tout simplement avec ceux qui nous entourent ?

Même si vous êtes une grande entreprise, il y a des domaines traitant de l'environnement, des transports, de la sécurité et bien d'autres où vous ne pourrez rien faire seul et c'est en se regroupant et en parlant d'une seule voix que nous pourrons améliorer ce qui contribue à notre performance et notre qualité de vie.

Alors, revenez vers nous, profitez des avantages proposés. La plupart de nos événements se déroulent entre midi et deux et ne sont pas trop consommateur de temps. Il ne se passe pas un petit déjeuner où il ne se noue pas un lien commercial et pas un déjeuner à thème où il ne se réalise pas une économie de fonctionnement.

Je suis persuadé que mon appel sera entendu et que les bénévoles de l'association seront récompensés de leurs efforts quotidiens. Et surtout, n'oubliez jamais, l'avenir s'invente ensemble.

Le Président

AGENDA

16 novembre : Club performance Commerciale

21 novembre : Speed meeting / Beaujolais nouveaux

24 novembre : PETIT DEJEUNER ENTREPRISES offert par TERMOPOLIS & APPELS D'OFFRES Conseils

du 6 au 20 novembre : Challenge d'écoconduite interentreprises

NOUVEAUX ADHERENTS

Sociétés	Activités	Communes
CHANTEGREL 09.53.39.97.85	Traduction professionnelle de l'allemand et de l'anglais en français, Relecture, correction, adaptation	CHASSIEU
DIFRA PRO 06.51.11.51.26	Factotum : la solution bricolage pour l'entretien de vos bureaux/locaux	ST PRIEST
FCA 04.37.26.85.64	Formation Conseil Achats Service achat externalisé pour aider les entreprises industrielles à améliorer leur performance <i>achats</i>	PUSIGNAN
IBF 04.28.29.06.30	Professionnels de l' immobilier	GENAS

KGD Conseil 06.84.05.07.36	Cabinet RH spécialisé en gestion des compétences et des parcours professionnels Conseil : prévention des risques liés à la santé	CHASSIEU
NEXTUP WORK AND PLAY 06.29.12.29.90	Salle de réunion ludique dans un lieu atypique	GENAS
TRANSCAR ENVIRONNEMENT 04.72.47.72.47	Collecte de déchets et recyclage	ST PRIEST
TRANSPORT NRJ 06.76.73.80.07	Transporteur : NRJ construit et organise des solutions de transport et de logistique	CHASSIEU
YCOS 06.79.06.29.56	Cabinet conseil intervenant dans les domaines de l'optimisation des charges sociales , l'optimisation des rémunérations ...	LYON

COUP DE PROJECTEUR

Sociétés mises à l'honneur sur notre site FACEBOOK

ADHERENTS

AMOEBIA développe un biocide biologique capable d'éliminer le risque bactérien présent dans l'eau (légionelle, pseudomonas, ...)

Contact Email: contact@amoeba-biocide.com - Site Internet: www.amoeba-biocide.com

CUMMINS distributeur des moteurs industriels, groupes électrogènes et pièces détachées de la marque américaine Cummins... Outre l'objectif de toujours satisfaire au mieux ses clients, Cummins France est certifiée ISO 9001 depuis de nombreuses années. La société oeuvre quotidiennement en faveur de la protection de l'environnement. C'est pourquoi, depuis 2008, Cummins France est certifiée ISO 14001

Agence de Lyon : 39 rue Ampère 69 680 Chassieu - Tél : 04 72 22 92 72 - Fax : 04 78 90 19 56
<http://www.cummins.fr>

LACOSTE distributeur spécialisé en Papeterie, Fournitures, Consommables et Mobilier de Bureau
AVANTAGE ACCORD NÉGOCIÉ - Achetez efficace et malin et bénéficié de conditions "Grands Comptes" (Economies potentielles sur vos frais généraux & Optimisez budget, temps et gestion sur vos fournitures d'entreprises)

Contact : Karine Bouley - Attachée commerciale - Mobile : 06 09 12 37 75

E-mail : karine.bouley@papeterie-lacoste.com - Web : www.papeterie-lacoste.com

ARPA conçoit et fabrique des panneaux de haute qualité à partir de la technologie HPL (stratifiés) pour les utilisations les plus diverses : de l'architecture à la décoration intérieure, des services de santé aux chantiers navals, du transport à l'hôtellerie, du commerce de détail à la cuisine. Une gamme très vaste de produits extrêmement diversifiés aussi bien en termes de structure que d'esthétique. Propulseur d'innovation pour la décoration intérieur.

Agence de Lyon : 50 impasse de la Balme 69805 SAINT PRIEST CEDEX

Tel. 04 78 90 00 23 – Fax : 04 78 90 64 66

E-mail : arpafrance@arpaindustriale.com - Web : www.arpaindustriale.com

MSB OBI – WELDOM magasin de bricolage jardinage et décoration. Leur devise est : Proposer à chaque habitant des produits, des services, des conseils pour les aider à prévenir, entretenir, réparer, et améliorer leur maison pour en profiter toute l'année et en toute saison
contact@weldom.com - www.weldom.fr

SPANSET entreprise leader dans le développement et la fabrication de produits ainsi que pour la mise à disposition de services (formation, service de contrôle) dans le domaine du levage, de l'arrimage et de la protection antichute.

SPANSET - 4 bis et 6 rue Aimé Cotton 69800 St Priest - Tel: 04 72 47 69 90
commercial@spanset.fr - www.spanset.fr

JC DECAUX le spécialiste dans la publicité urbaine. Le N°1 mondial. Le seul acteur à exercer exclusivement le métier de la communication extérieure et à développer ses 3 activités : mobilier urbain, publicité dans les transports et affichage grand format.

JC DECAUX 2 rue de Savoie, 69800 Saint-Priest - Tél. : 04.72.47.60.80 - Web : www.jcdecaux.fr

PARTENAIRES / SERVICES MUTUALISES

YCOS pour Expertiser, Régulariser et Optimiser vos charges sociales patronales en toute sécurité ! Véritable spécialiste des charges sociales et particulièrement des cotisations patronales, YCOS analyse l'ensemble des opportunités liées à votre société, en tenant compte de votre activité ainsi que de vos particularités

Votre interlocuteur privilégié, Cyrille HASDENTEUFEL, au 06 79 06 29 56
E-mail : chasdenteufel@ycos.fr - Site internet : <https://ycosocial.wordpress.com/>

DIFRA PRO, pour du Factotum : la solution bricolage pour l'entretien de vos bureaux/locaux. Interventions ponctuelles ou programmées sur tous les travaux de maintenance curatifs ou préventifs dans vos entreprises. Leurs compétences s'étendent sur les entretiens extérieurs, la rénovation intérieure, le nettoyage, la mise en oeuvre d'installation technique. Plomberie, électricité, menuiserie, serrurerie, vitrerie, rangement

Votre interlocuteur privilégié, Didier ZAMPIERI, au 06 51 11 51 26
E-mail : contact@difra-pro.com

LCF Le Centre Formation transforme l'obligation de formation en opportunité pour le stagiaire, comme pour l'employeur ! Pour les recommandations CACES - Chariots automoteurs de manutention, Plateformes élévatrices mobiles et personnelles, PEMP, Engins de chantier, Habilitations électriques, travaux en hauteur...

Votre interlocuteur privilégié, Yolande NALLET au 04 78 90 60 22
E-mail : y.nallet@lecentreformation.fr - Web : www.le-centre-formation.fr

RHONALPAL pour le rachat de palettes, ne détruisez plus vos palettes, vendez-les à des pros ! Rhonalpal vous fait un décompte chiffré sur place.

Votre interlocuteur privilégié, Yannis BOUDAUD au 04 78 90 33 92 ou 04 72 47 55 77
E-mail : contact@rhonalpal.fr ou commercial@rhonalpal.fr - Web : www.rhonalpal.fr

ONASERV

Pour le nettoyage de vitres avec ou sans nacelle ou dans le domaine de la propreté : (bureaux, usines, hôtels, magasins, hôpitaux, chantiers, écoles ou salles de spectacles...).

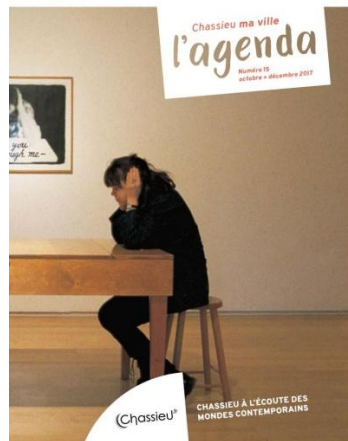
Nous sommes à votre service pour que l'hygiène et l'entretien ne soient plus une contrainte mais un art de vivre. Onaserv est certifié Qualiprope.

Votre interlocuteur privilégié : Pauline MADEIRA 06 09 40 12 07 / 04 72 48 20 80
E-mail : p.madeira@onaserv.com – Web : www.onaserv.com

NOS PARTENAIRES

Les mairies communiquent

CHASSIEU



Téléchargement de l'agenda :
http://chassieu.fr/cm_v_15_agenda_web.pdf



Téléchargement du journal municipal :
http://chassieu.fr/cm_v_15_web.pdf

GENAS



Téléchargement du journal municipal
<http://genas.fr/le-genas-mag-39-est-arrive>

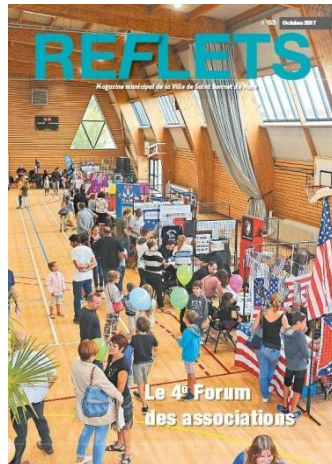
ST PRIEST



Téléchargement du journal municipal :

<https://fr.calameo.com/read/002104650d7a3f5e63326>

ST BONNET DE MURE



Téléchargement du journal municipal :

http://www.saintbonnetdemure.com/sites/default/files/REFLETS_63-SBM_V3_003.pdf

ST LAURENT DE MURE



Téléchargement du journal municipal :

<https://fr.calameo.com/read/0053425608a8ada8f7c11>

Cartes avantages à votre disposition

chez MIPLAINE ENTREPRISES - Demandez les...



La CCI

Evènements à venir

JEUDI	16-11	MATINALE DE L'ORION LA BONNE CRM POUR MON ENTREPRISE	Agence Sud-Est lyonnais
MARDI	05-12	NOUVEAUX ENTREPRENEURS	Agence SUD-EST LYONNAIS
MARDI	05-12	ENGLISH LUNCH IN CORBAS !	Agence Sud-Est lyonnais
MARDI	19-12	TRÈS HAUT DÉBIT. LA FIBRE ARRIVE AUX PORTES DE VOTRE ENTREPRISE	Agence Sud-Est lyonnais

Téléchargement :

https://www.lyon-metropole.cci.fr/jcms/agenda/agenda-d_5814.html?agenceCci=g_90818

LEGAL & SOCIAL

Affichages obligatoires qui doivent être en place au 1er Octobre 2017 suite à la nouvelle législation (décret n° 2017-633).

Liste des affichages obligatoires et de diffusion incluant les modifications de 2017 et de 2016 à mettre en place à partir du premier salarié, pour toutes les sociétés, commerces, artisans, associations :

- L'affichage du Code du travail (médecine du travail, inspection du travail, convention collective applicable, règlement intérieur à partir de 20 salariés...). Article L2262-5, R2262-1 à R2262-3, Article D4711-1.
- Egalité professionnelle entre H - F Article L3221-1 et suivants
- Les Consignes de sécurité selon le droit du travail. Article R4227-1 et suivants
- Numéros d'urgence. Article D4711-1.
- Interdiction de fumer. Article R.3511-1 et suivants
- Interdiction de Vapoter (applicable au 1er octobre 2017)
- Zone dédié aux fumeurs dans l'entreprise. Article R.3511-1 et suivants
- Ordre des départs en congés (modification juillet 2017-janvier 2018-juillet 2018). Article D3141-6.

- Modalités d'accès au DUERP. Article R4121-1 et suivants
- Modalités d'accès au CHSCT (50 salariés et plus) Article L4742-1 et suivants
- Harcèlement moral et sexuel au travail. (décret 20 octobre 2016)
- L'affichage Lutte contre les discriminations. (modification 24 juin 2016).

Si vous n'avez pas encore tous les affichages obligatoires, vous pouvez vous mettre en conformité ou en savoir plus :

<http://www.centre-national-droit-du-travail.com/index.php?id=12236534&idl=5&idc=1764>

Nota: les obligations d'affichages obligatoires ne concernent pas les auto-entrepreneurs



Interdiction de vapoter sur certains lieux de travail : les obligations des employeurs à partir du 1er octobre

[Article publié le 20 sept. 2017](#)

C'est à partir du 1er octobre prochain que va entrer en vigueur l'interdiction de vapoter dans certains lieux publics ou de travail. Corrélativement, les employeurs sont tenus sous peine d'amende à une obligation d'affichage.

Lieux où il est interdit de vapoter

D'une façon générale, il est désormais **interdit** de vapoter dans :

Les **établissements scolaires** et les établissements destinés à l'accueil, à la formation et à l'hébergement des mineurs ;

Les **moyens de transport collectif** fermés (bus, trains, métros, etc.) ;

Les **lieux de travail** fermés et couverts à usage collectif ("open spaces", salles de réunion, etc.)

En revanche, les locaux qui accueillent du public comme les bars, les restaurants ou les hôtels par exemple ne sont pas concernés par cette interdiction (sauf si le règlement intérieur le prévoit).

Précisions concernant les lieux de travail visés par l'interdiction

Les lieux de travail soumis à l'interdiction de vapoter s'entendent des **locaux** recevant des postes de travail situés ou non dans les bâtiments de l'établissement, **fermés et couverts**, et affectés à un **usage collectif**, à l'exception des locaux qui accueillent du public.

Il résulte notamment de ces dispositions qu'il n'est pas interdit de vapoter dans un **bureau individuel**.

Obligations des employeurs

Rappelons que l'obligation de mettre en place un **local réservé au vapotage**, qui figurait dans le projet de loi d'origine, n'a pas été adoptée.

Par contre, à partir du **1er octobre 2017**, les employeurs sont tenus, dans les lieux où l'interdiction de vapoter s'applique, de mettre en place une **signalisation apparente** rappelant le principe de cette interdiction et, le cas échéant, ses conditions d'application dans l'enceinte de ces lieux.

L'employeur qui ne respectera pas l'obligation de signalisation ci-dessus s'exposera à une amende de 450 € (ou de 2.250 € s'il s'agit d'une société). Par ailleurs, la personne qui utilisera une cigarette électronique dans un lieu où elle est proscrite pourra se voir infliger une amende de 150€ (réduite à 35 € en cas de paiement immédiat).

<https://www.gerantdesarl.com/actualite/interdiction-de-vapoter-sur-certains-lieux-de-travail-les-obligations-des-employeurs-a-partir-du-1er-octobre>

ACTUALITES DES COMMISSIONS

La page Facebook de votre association

Pour inventer l'avenir ensemble, Mi-Plaine Entreprises dispose d'un grand nombre d'outils, dont une page Facebook que nous vous invitons à liker et à partager sans modération, pour l'effet boule de neige ☐

Cette page Facebook met à l'honneur, chaque semaine, un service mutualisé le mardi et un adhérent le jeudi ! Nous vous remercions de contribuer au succès de nos actions en likant et en partageant ces messages.



Le nouveau guide de l'adhérent est en ligne

C'est le document indispensable pour découvrir ou redécouvrir les nombreux services mis à votre disposition par votre association ainsi que les différents événements organisés tout au long de l'année.



L'annuaire des adhérents

Parmi les outils disponibles, vous disposez d'un espace permettant de présenter votre activité en ligne sur l'annuaire GAEEL.

Vous n'êtes pas présent, vous souhaitez faire évoluer les informations existantes ou rajouter un logo, signalez-vous auprès d'Ollivia par téléphone ou par e-mail et vous recevrez le formulaire à renseigner et à nous retourner.

Tél. : 04.78.90.09.90
E-mail : contact@miplaine-entreprises.com



ECOMOBILITE

Sortie vélo du 14 septembre reportée

La météo n'a vraiment pas été de notre côté pour une fois. Quel regret que cet évènement n'ait pas pu aboutir. Merci à ceux qui ont fait le déplacement malgré tout. Nous avons passé du temps pour faire en sorte que ce moment soit un évènement marquant auprès des entreprises, des commerçants et de la population. La Ville de Chassieu, l'association Mi-Plaine et l'ensemble de nos partenaires souhaitent reprogrammer une date très prochainement. Nous vous donnerons donc rendez-vous vite, pour pédaler sous un soleil radieux cette fois-ci !

Bien cordialement, L'équipe du club écomobilité Mi-Plaine (04 72 40 82 03)

COUP DE GUEULE

Charges sociales et fiscales

Il n'est pas une rencontre où l'un d'entre vous ne peste pas sur le fait qu'il paie trop de charges ou trop d'impôts, à juste titre.

Alors, lorsque l'on vous propose une séance d'information et un service mutualisé pour déjà vérifier que vous payez bien les bonnes.

Ce déjeuner à thème, donc entre midi et deux, que nous avons organisé au printemps dernier a été annulé par manque de participants, une seule inscription, c'est à peine croyable ! Heureusement cette personne a pu faire affaire avec notre partenaire YCOS et ne le regrette pas.

Nous avons sélectionné deux partenaires YCOS pour la partie charges sociales en priorité et EUCLIDE CONSULTANTS pour la fiscalité. Les consulter et les solliciter ne vous coûte rien. Ils ne se rémunèrent qu'au succès.

Alors, qu'attendez-vous pour les faire intervenir et arrêtez de reverser à l'état tout ce que vous avez gagné à « la sueur de votre front ».

HUMOUR

LES BONNES REGLES EN ENTREPRISES suite

3°) Hiérarchie :

Un commercial, une secrétaire et un DRH sortent du bureau à midi et marchent vers un petit restaurant lorsqu'ils trouvent, sur un banc, une vieille lampe à huile. Ils la frottent et un génie s'en échappe.

"D'habitude, j'accorde trois souhaits, mais comme vous êtes trois, vous n'en aurez qu'un chacun".

La secrétaire bouscule les deux autres en gesticulant : " A moi, à moi ! Je veux être sur une plage des Bahamas, en vacances perpétuelles, sans aucun des soucis qui pourraient empêcher de profiter de la vie"

Et pouf, elle disparaît.

Le commercial s'avance à son tour : "A moi, à moi ! Je veux siroter une pina Colada sur une plage de Tahiti avec la femme de mes rêves !"

Et pouf, il disparaît.

"C'est à toi" dit le génie en regardant le directeur du personnel.

"Je veux que ces deux cons soient de retour au bureau après la pause déjeuner...."

Morale n°3 :

En règle générale, laissez toujours les chefs s'exprimer en premier.

4°) Gestion des affaires :

A la ferme, le cheval est malade.

Le vétérinaire dit au paysan : " Je lui injecte un remède, si dans trois jours il n'est pas remis, il faudra l'abattre."

Le cochon qui a tout entendu, dit au cheval: "Lève toi !"

Mais le cheval est trop fatigué.

Le deuxième jour le cochon dit : "Lève toi vite !"

Le cheval est toujours aussi fatigué.

Le troisième jour le cochon dit : "Lève toi sinon ils vont t'abattre !"

Alors dans un dernier effort, le cheval se lève.

Heureux, le paysan dit : "Faut fêter ça: on tue le cochon !"

Morale n°4 :

**Il faut toujours s'occuper de ses affaires
et surtout ... fermer sa gueule !**

MERCI GOOGLE....

- Allo, Giovanni Pizza ?
- Non Monsieur, c'est Google Pizza.
- Ah je me suis trompé de numéro ?
- Non Monsieur, **Google** a racheté la pizzeria.
- Ok, prenez ma commande donc
- Bien Monsieur, vous prenez comme d'habitude ?
- Comme d'habitude ?
- Mais vous me connaissez ?
- Compte tenu de votre numéro de téléphone qui s'affiche ici, vous avez commandé ces 12 dernières fois une pizza 3 fromages avec supplément chorizo
- Ok, c'est exact....
- Puis je vous suggère de prendre cette fois la pizza avec fenouil, tomate et une salade ?
- Non vraiment, j'ai horreur des légumes
- Mais votre cholestérol n'est pas brillant...
- Comment vous le savez ?!
- Par vos emails et historique Chrome, nous avons vos résultats de test sanguins de ces 7 dernières années
- Ok...mais je ne veux pas de cette pizza, je prends des médicaments pour traiter mon cholestérol
- Vous ne prenez pas votre traitement suffisamment régulièrement, l'achat de la dernière boîte de 30 comprimés habituels date d'il y a 4 mois à la pharmacie Robert au 2 rue Saint Martin.
- J'en ai acheté d'autres depuis dans une autre pharmacie
- Cela n'est pas indiqué sur votre relevé de carte bancaire
- J'ai payé en espèces !

- Mais cela n'est pas indiqué sur votre relevé de compte bancaire, aucun retrait en espèces
- J'ai d'autres sources de revenus ailleurs !
- Cela ne figure pas sur votre dernière déclaration d'impôts, ou alors c'est que vous avez des revenus illégaux non déclarés ?
- Bon, vous me livrez ma pizza ou bien je vais ailleurs ?
- Certainement, monsieur, toujours à votre service, nos remarques sont uniquement destinées à vous être agréable.
- Pour quelle heure doit- on la livrer ?
- Mon épouse revient de chez sa mère au Mans et rentre vers 19 heures. Disons 20 heures serait idéal.
- Puis je me permettre une suggestion, avec votre accord bien sûr ?
- Je vous écoute.
- Votre épouse ne pourra sans doute pas être à 19 heures chez vous. Il est 18 heures et elle vient d'effectuer l'achat d'une Rolex dans une bijouterie de la Baule, il y a 6 minutes.
- Comment êtes-vous au courant ?
- Elle a effectué le paiement par carte sur son compte bancaire personnel numéroté en Suisse. Elle a d'ailleurs réglé sa note d'hôtel 4 étoiles, en chambre double pour 3 jours ainsi que des repas dans des restaurants étoilés pendant la même durée, toujours avec la même carte.
- Puis je connaître la somme débitée ?
- Non monsieur, nous respectons avant tout la vie privée des gens, nous n'avons pas le droit de dévoiler ce genre de renseignements.
- ÇA SUFFIT ! J'en ai ras le cul de Google, Facebook, Twitter, ... je me barre sur une île déserte SANS internet, SANS téléphone et SURTOUT personne pour m'espionner !!!
- Je comprends monsieur...mais vous devez donc refaire faire votre passeport dans ce cas car la date d'expiration est dépassée depuis 5 ans et 4 jours.

MI-PLAINE Entreprises - 20 avenue des Frères Montgolfier 69680 CHASSIEU

Tél. : 04.78.90.09.90 Fax : 09.70.06.13.91

Mail : contact@miplaine-entreprises.com - www.miplaine-entreprises.com
facebook.com/miplaine